

Certificat Universitaire Médecine Scolaire PSE

Année académique 2011-2012

Organisation des cours :

D'octobre 2011 à mars 2012

Le mardi de 18h00 à 20h30

Frais d'inscriptions : ils s'élèvent à 450 euros et couvrent la participation aux cours et aux stages.

*Lieu des cours
Centre de Santé de l'UCL
Ecole de santé publique
Service PSE
Clos Chapelle –aux-champs 30
boîte 28
1200 Bruxelles*

Origine du certificat :

Suites aux accords de Bologne, le DES en Santé publique orientation hygiène scolaire a été supprimé. Il existe actuellement un certificat universitaire en médecine scolaire PSE (promotion de la santé à l'école)

Pour pouvoir pratiquer en service PSE comme médecin scolaire, les décrets du 21.12.01 et du 16/05/02 obligent le diplômé en médecine à être titulaire soit d'un DES (qui n'existe plus) soit d'un certificat de médecine scolaire

Ce certificat reste donc actuellement le seul moyen pour les futurs médecins scolaires de se mettre en conformité pour être engagés par un service PSE

Le Programme :

La direction du programme est assurée par le Docteur Axelle

Vermeeren, médecin directeur du centre de santé UCL, service PSE

Il est décliné en 3 temps :

- Apport de connaissances à travers un cours théorique de 40 heures qui sera abordé dans le cadre d'une approche participative et avec des partages de cas cliniques
- Intégration de la théorie à travers des stages et des exercices complémentaires qui se dérouleront principalement au Centre de santé de l'UCL avec participation aux examens biométriques, aux examens médicaux, aux vaccinations et au suivi des enfants; mais aussi à travers la participation à certaines missions dans les écoles.
- Les personnes travaillant déjà en PSE seront dispensées d'une partie ou de tous les stages. La durée du stage (maximum 2 semaines) sera elle aussi adaptée en fonction de l'expérience déjà acquise par le candidat.
- Production d'un travail personnel sur un sujet fréquent en PSE et présentation orale aux autres participants.

Objectifs du certificat :

Acquérir les méthodes d'examens médicaux et psychosociaux et de suivi permettant d'aborder l'élève ou l'étudiant par rapport à sa scolarité sur les plans physiques, psychiques, sociaux et d'apprentissage

Acquérir des compétences en matière de prévention primaire et secondaire en milieu scolaire et notamment grâce aux stages : vaccination, maladies transmissibles, hygiène à l'école, assuétudes

Avoir des notions de base en promotion de la santé tels que l'analyse des besoins, la définitions d'objectifs, l'appréciation et la clarification de ressources et de contraintes, l'évaluation

Pouvoir aborder l'élève ou l'étudiant dans une approche de santé globale

PLAN DU COURS

Le public :

Le certificat s'adresse aux docteurs en médecine

- Qui veulent pratiquer la médecine scolaire (promotion de la santé à l'école).
- Qui travaillent déjà dans un service PSE et qui ont 3 ans pour acquérir la compétence via le certificat dans le décours d'un stage de type court.
- Qui sont en stage de médecine générale.

VALIDATION DU CERTIFICAT

Pour obtenir le certificat, les participants sont tenus d'assister aux cours et aux stages et de produire un travail personnel de validation. Celui-ci approfondira une mission ou une partie de mission PSE, au choix. Il se basera sur les notions théoriques reçues mais se nourrira aussi de l'approche pratique des stages effectués en PSE. Il fera également référence à des données probantes de littérature récentes. Chaque participant présentera oralement les conclusions de son travail aux autres personnes du cours.

A/ LES COURS THEORIQUES

1- Approche législative

Le cadre légal et les différents centres

2- Approche de santé : individuelle ou collective

Les bilans de santé, par âge et niveau, + examen neuropédiatrique

Les vaccinations

L'enseignement spécialisé

Les visites d'écoles, les statistiques

Les maladies transmissibles (par rapport à l'enfant, l'école, l'entourage/en général)

Les urgences sanitaires, en particulier la méningite

La tuberculose

3- Pathologies rencontrées

Les pathologies rencontrées en milieu scolaire, en général

En particulier, la vue et l'audition

La maltraitance

4- Approche méthodologique

La promotion de la santé à l'école : les déterminants santé, besoins, objectifs, ressources, contraintes, évaluation

Les points santé

5- Acteurs

La collaboration PSE/PMS/ONE

La collaboration avec les écoles et les différents partenaires

B/ LES STAGES

Module 1 : participation aux bilans de santé en enseignement maternel

Module 2 : participation aux bilans de santé en enseignement primaire

Module 3 : participation aux bilans de santé en enseignement secondaire

Module 4 : participation aux bilans de santé en enseignement spécialisé

Module 5 : participation aux bilans de santé en enseignement supérieur hors universités

Module 6 : participation aux concertations PSE/PMS/institutrices à l'école en 3ième maternelle

Module 7 : participation à une séance de vaccination

Module 8 : participation à un séminaire

Module 9 : participation à la gestion de cas concrets de maladies transmissibles

Module 10 : participation à des activités de promotion de la santé

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Ecole de santé publique - UCL (ESP-UCL),
Clos Chapelle-aux-Champs 30 boîte 28
1200 Bruxelles

Dr Axelle Vermeeren E-mail : axelle.vermeeren@uclouvain.be
Tél : 02/764 30 80 ou 30 26—Fax : 02/764 31 52